

UFROS ACTU

PAS DE RÉPIT POUR L'ACTION...

La Commission Exécutive de l'UFROS, réunie les 22 et 23 février 2022 à Montreuil, appelle les militants et syndiqués CGT retraités des organismes sociaux à poursuivre et développer les mobilisations engagées depuis plusieurs mois pour la revalorisation des salaires et des pensions, pour le 100% sécu, pour la défense et le renforcement des services publics de proximité.

Après la réussite de la manifestation nationale du 2 décembre 2021 (25 000 retraités dans les rues de Paris), après la journée nationale d'actions du 27 janvier dernier qui a rassemblé 160 000 manifestants à Paris et dans les territoires, la CGT a décidé de poursuivre sur cette dynamique :



- En faisant du 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, une grande journée d'action pour l'égalité des salaires femmes / hommes et la revalorisation des pensions,
- En rejoignant, le 12 mars, les marches pour le climat,
- En faisant du 17 mars une journée nationale d'action unitaire et de grève interprofessionnelle pour l'augmentation générale des salaires et des pensions,
- En faisant du 24 mars, une nouvelle journée d'action des retraités avec 28 manifestations à Paris et en Province autour du

triptyque : augmentation des pensions, santé / protection sociale et services publics,

- En construisant les bases d'un grand 1^{er} mai unitaire.

La Fédération Nationale CGT des Personnels des Organismes Sociaux et son UFROS se positionnent, sans équivoque, et avec toutes les organisations confédérées de la CGT qui le souhaitent, dans la construction d'une véritable stratégie de luttes pour les prochaines semaines et pour peser sur les scrutins présidentiels et législatifs, en imposant les revendications des salariés, des retraités, des jeunes et des privés d'emploi.



Union Fédérale des Retraités des Organismes Sociaux CGT
263, rue de Paris Case 536 – 93515 Montreuil Cedex – Tél : 01 55 82 87 11 –
ufros@orgasociaux.cgt.fr – www.orgasociaux.cgt.fr





Communiqué de presse :

ORPEA, KORIAN et les autres... : la Bourse ou la Vie !

Le scandale n'est pas nouveau de voir les EHPAD privés à but lucratif faire des profits indus au détriment des résidents, maltraités de façon éhontée. Il secoue ORPEA aujourd'hui, mais ce n'est que l'arbre qui cache la forêt.

La publication du livre de Victor Castanet « Les Fossoyeurs » libère la parole des familles, des personnels, de cadres, voire d'anciens directeurs d'établissements. Le gouvernement et la direction du groupe ORPEA se livrent à des opérations de communication. L'entreprise fait sauter quelques fusibles, comme il est de coutume dans une telle situation. Le gouvernement annonce qu'il va faire preuve de la plus grande sévérité et diligenter une enquête.

Comment croire en un tel discours alors que, depuis plus de 20 ans, des personnels, des professionnels, des organisations syndicales, des associations, alertent sur la situation des EHPAD, en soulignant combien les conditions de travail imposées aux agents ont des conséquences directes sur la vie des résidents ? Le 30 janvier 2018, toutes les organisations syndicales des secteurs des EHPAD et de l'aide à domicile appelaient à une journée de grève et d'action. Les organisations de retraité-e-s appelaient à soutenir ces initiatives et à participer aux manifestations. Mais ceci n'a pas conduit le gouvernement à modifier la politique suivie et le scandaleux abandon de la « Loi Grand Âge et Autonomie » en septembre 2021 a bien montré le mépris du pouvoir sur ces questions. Il fallait que le secteur pèse le moins possible dans les budgets publics et soit rentable pour les « investisseurs ».

Après la carence des enquêtes menées par les agences de notation et par les ARS, assez de nouvelles promesses, de nouvelles enquêtes, de nouveaux rapports ! Il faut des mesures concrètes pour financer correctement et développer un secteur public dans le cadre d'un grand Service public de l'autonomie ce qui évitera d'ouvrir le « marché de l'or gris » aux capitaux avides de rendements financiers. Il faut des établissements accessibles sur l'ensemble du territoire, avec du personnel en nombre suffisant (permettant d'avoir un soignant par résident) correctement formé et rémunéré. Il faut une prise en charge à 100 % de la perte d'autonomie par la branche maladie de la Sécurité sociale dans le cadre d'un service public de l'autonomie et une diminution sensible du reste à charge concernant les frais d'hébergement. Pour cela 200 000 embauches sont nécessaires dans les EHPAD et 100 000 dans le secteur de l'aide à domicile. Pour l'ensemble des EHPAD, il faut des contrôles par des services administratifs indépendants des entreprises et des professionnels. Il faut également assurer partout une gestion démocratique.

Vivre vieux dans la dignité et le respect, c'est aussi un objectif de santé publique que le groupe des 9 rappellera lors des prochaines mobilisations notamment le 24 mars prochain.

Entre la Bourse et la Vie, nous choisissons la Vie !

Pour les 9 organisations de retraité-e-s :

Marc Bastide (UCR-CGT, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil cedex)

Didier Hotte (UCR-FO, 141 avenue du Maine, 75680 Paris cedex 14) Jacqueline Valli (UNAR-CFTC, 45 rue de la Procession, 75015 Paris)

Daniel Delabarre (UNIR CFE-CGC, 59 rue du Rocher, 75008 Paris)

Marylène Cahouet (FSU, 104 rue Romain Rolland, 93260 Les Lilas)

Gérard Gourguechon (UNIRS-Solidaires, 31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris)

Jacques Fogliarini (FGR-FP, 20 rue Vignon, 75009 Paris)

Roger Perret (Ensemble & solidaires - UNRPA, 47 bis rue Kléber, 93400 St Ouen)

Michel Denieault (LSR, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil)

Femme retraitée, j'agis. Femme retraitée, je manifeste.

Pour l'égalité des salaires femmes/hommes et la revalorisation des pensions

En 2021, les femmes ont encore, en moyenne, une retraite inférieure de 40% à celle des hommes. 28% des femmes retraitées perçoivent les minima sociaux, pour cause de retraite trop faible. 60% seulement des femmes touchent leur retraite à taux plein.

De ces inégalités, naissent des inégalités dans le travail : carrières hachées, temps partiels imposés, métiers sous rémunérés car « féminisés » – dans le social et médico-social, dans le commerce, la restauration... Ces métiers sont en 1^{re} ligne durant la pandémie, métiers toujours pas ou très insuffisamment revalorisés !

Le 8 mars, je manifeste pour :

- L'augmentation et la revalorisation des pensions, avec une indexation sur l'évolution des salaires et pas de retraite en dessous du SMIC revendiqué par la CGT ;
- Le rétablissement de la 1/2 part supplémentaire pour le calcul de l'Impôt sur le revenu pour les personnes vivant seules et ayant élevé au moins un enfant (la suppression de la 1/2 part a pénalisé particulièrement les femmes) ;
- Le rétablissement de l'exonération de la majoration de 10% de la retraite pour 3 enfants et plus ;
- L'octroi de la pension de réversion sans condition d'âge ni de ressources, portée à 75% de la pension du conjoint et étendue hors mariage (pacs et concubinage).

Pour un service public de prise en charge de la perte d'autonomie et une sécurité sociale à 100 % :

Les « Aidants familiaux » qui pallient le plus souvent au manque de personnel et de structures adaptées à la perte d'autonomie sont très majoritairement des « Aidantes ».

Le manque de places dans les structures d'accueil, de soins du « grand Age » et le coût exorbitant du « reste à charge » accentuent le phénomène.

Les « requins de la finance » ont flairé la manne et se nourrissent du désengagement de l'Etat (toujours pas de Loi Grand Age !), de l'exploitation des personnels, sous-payés et en sous-effectifs. Le scandale des Ehpad Orpéa était dénoncé depuis des années par les personnels et leurs syndicats mais le Gouvernement et le Ministère de la Santé ont fermé leurs yeux et leurs oreilles ! Les femmes retraitées, qui représentent les 3/4 des résident-e-s de ces établissements, sont les principales victimes de ces pratiques.

Le 8 mars, je manifeste pour :

- Un service Public de la prise en charge de la perte d'autonomie, géré par la branche Maladie de la Sécurité Sociale et financé par les cotisations sociales ;
- La création de 200 000 emplois dans les Ehpad et 100 000 dans le secteur d'Aide à domicile, avec des salaires revalorisés pour toutes et tous et des formations qualifiantes.

Le coût pour l'Etat : 80 Milliards d'euros mais à relativiser puisque l'Etat fait cadeau chaque année de 90 milliards d'euros en « allègement de cotisations sociales » aux entreprises, dont plusieurs continuent à délocaliser, licencier des salarié.e.s et à refuser des augmentations de salaires à celles et ceux qui restent !!!



Le 8 mars
Journée internationale des droits des femmes

Pour une prise en compte spécifique des violences faites aux femmes âgées :

Les femmes âgées sont aussi victimes bien souvent oubliées des violences conjugales. En 2020, 23% des féminicides sont des femmes de plus de 70 ans. Faible retraite, isolement, dépendance financière envers un conjoint violent ou devenu violent par l'âge et/ou la maladie, en sont le terreau.

Ce 8 mars 2022, partout dans le monde, les femmes vont se mobiliser pour l'égalité, pour le mieux vivre ensemble, à l'appel de la CGT et nombreuses organisations syndicales et associations féministes. Elles seront rejointes par des hommes qui refusent, eux aussi, d'être enfermés dans les rôles stéréotypés et aspirent à sortir des rapports de domination.

Le 8 mars, je manifeste pour :

- Une prise en compte spécifique des violences faites aux femmes âgées par la formation des salariées qui interviennent auprès d'elles et par l'adaptation des structures d'accueil ;
- Une revalorisation des pensions qui réduirait la dépendance financière.

femme retraitée, j'agis, je manifeste

Le 8 mars, le 17 mars et le 24 mars 2022

POUR DÉFENDRE MES REVENDEICATIONS

J'adhère à la CGT

- Mon pouvoir d'achat • Ma retraite
- Ma santé • Mes besoins quotidiens

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Branche professionnelle d'origine

Mail

Tél.

Bulletin à retourner à l'UCR-CGT - 263, rue de Paris - 93515 Montreuil cedex
ou à remettre à un-e militant-e Cgt de votre connaissance

Informatique et liberté : En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toutes informations vous concernant. Ces informations pourront être cédées à des organismes extérieurs, sauf si vous cochez la case ci-contre



www.ucr.cgt.fr retraités

Abonnement promotionnel

13€*
,80/an

* offre réservée aux nouveaux abonnés

Vie nouvelle

MAGAZINE DE L'UNION CONFÉDÉRALE DES RETRAITÉS CGT

ABONNEZ-VOUS !

Ou parrainez un-e ami-e !

Nom et prénom :

.....

Adresse :

.....

Dernière profession :

Renvoyer ce bulletin accompagné de votre chèque
à Vie nouvelle, 263 rue de Paris - 93515 Montreuil cedex

Informatique et liberté : En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toutes informations vous concernant. Ces informations pourront être cédées à des organismes extérieurs, sauf si vous cochez la case ci-contre



De quoi ai-je besoin pour vivre dignement ?

L'UCR-CGT réalise une grande consultation nationale pour permettre aux retraité-e-s d'exprimer leurs besoins à partir de leur réalité et d'évaluer ce qu'il faudrait à chacune et chacun pour vivre et mieux vivre.

Cette consultation servira à construire les revendications des retraité-e-s, à agir sur leurs revendications au niveau national et territorial et à imposer que les retraité-e-e occupent leur place dans la société.

Votre participation active est nécessaire. Sans vous, rien n'est possible.

Le questionnaire est disponible auprès des USR. Il a été joint à l'envoi du magazine Ve Nouvelle n°227. Il peut également être rempli en ligne en cliquant sur le lien suivant :

<https://framaforms.org/consultation-nationale-ucr-cgt-1644221044>

À noter que ce questionnaire est individuel, pour les couples, remplir chacun le sien.

UN BULLETIN DE PENSION DE RETRAITES POUR TOUS LES RETRAITÉS

Connaître le montant de sa retraite de base, de sa retraite complémentaire. Connaître le montant des cotisations sociales.

C'est possible par Internet...

Comment peuvent faire les 30% des retraités qui n'ont pas recours au numérique pour différentes raisons ?

Avoir un bulletin de pension de retraite, c'est une question de démocratie et de citoyenneté, c'est le droit à l'information.

Signons massivement la pétition disponible sur le site de l'UCR-CGT ou en cliquant sur le lien ci-dessous.

<https://www.change.org/p/dani%C3%A8le-garnier-pour-comprendre-ma-retraite-je-demande-mon-bulletin-de-pension-d%C3%A9tail%C3%A9-au-format-papier>

